

21 Mai 2024 - CCIP-CA - RG 23/19856

Omission de statuer (rejet)

La CCIP-CA était saisie d'une requête en omission de statuer relative à un arrêt du 6 décembre 2022.

Rappelant qu'une juridiction ayant omis de statuer sur un chef de demande peut compléter son jugement sans porter atteinte à la chose jugée quant aux autres chefs, mais qu'une omission de statuer ne peut cependant pas être utilisée pour inciter la cour à répondre à une demande dont elle n'était pas saisie, la cour a rejeté en l'espèce la requête en omission de statuer.

21 May 2024 - ICCP-CA - RG 23/19856

Omission to rule (dismissal)

The ICCP-CA was seized of an application for omission to rule concerning a decision dated 6 December 2022.

The court recalled that if it failed to rule on a specific claim, it may complete its judgment without prejudicing res judicata on other claims. It recalled that an omission to rule cannot be used to induce the court to address a request that was not submitted to it. In this case the court rejected the application for omission to rule.